

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
CAHORS	CAHORS						
1 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 49 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 11 Septembre.

REVUE RÉTROSPECTIVE

Sous l'Empire, les impôts du dernier budget s'élevaient, en moyenne, pour chaque famille à..... 232 fr. 40

Sous la Royauté..... 178 90

Sous la République de 1848..... 147 36

En admettant que le budget dernier de la République de 1848, s'élevant à 1,400,000,000 francs, et le budget de l'empire, qui est de 2,300,000,000 francs, soient restés avec le même écart pendant les dix-neuf années du régime impérial, la différence entre ces deux budgets eût été de 900 millions de francs. La France eût économisé cette somme, laquelle multipliée par les dix-neuf années du règne de Napoléon III, eût donné un produit de 17 milliards 100 millions de francs.

Cette perte de richesse n'est pas tout ce qui résulte du règne de Napoléon III !

A ces 17 milliards cent millions. 17,100,000,000 il faut ajouter, pour les guerres de Crimée, d'Italie, de Chine, etc... 4,000,000,000

Les dépenses et pertes de la guerre de 1870..... 10,000,000,000

Les dotations de l'Empereur... 722,000,000

Total..... 31,822,000,000

Soit plus de 30 milliards de francs que nous ont coûté les 19 années du règne de Napoléon III.

Si cette somme fait rêver, elle explique aussi pourquoi il y a encore des personnes qui défendent l'Empire et qui voudraient le voir revenir.

Que de parts, grandes et petites, on peut faire avec ces milliards !

Nous n'avons pas compté dans cette somme le ravage de la France par les Allemands, l'incendie de nos villes et de nos villages, les granges et les étables vidées, les maisons pillées, ni toutes les autres exactions dont nous avons été victimes.

Ni nos deux provinces perdues avec deux millions de nos concitoyens devenus Allemands, etc.

On voit ce qu'a coûté l'Empire ! Et cependant c'est le moindre préjudice c'est le moindre mal qu'il ait fait à la France ! Les milliards perdus ou dissipés peuvent se regagner par le travail ; ce n'est qu'un fait qui amoindrit momentanément le crédit de la France, sans mettre en péril notre malheureuse patrie.

Mais l'honneur, mais le prestige perdus, mille fois plus précieux que l'argent, qui nous les rendra ?

Nous devons à Napoléon III d'avoir payé 30 milliards pour arriver à l'évacuation du Mexique ; à la capitulation de Sedan, de Metz et de Paris ; à la ruine de nos finances ; à l'anéantissement de notre gloire militaire ; à la perte de deux provinces ; à l'humiliation de voir nos concitoyens devenir sujets allemands et soldats de nos vainqueurs ; enfin à la perte de notre prestige dans le monde et à l'incertitude de l'avenir.

Et voilà où les Empires élevés par le parjure et la violence conduisent les peuples qui ont l'insigne folie de leur confier leurs destinées !

Que l'Empire soit maudit, et que les Français n'oublient jamais ni Waterloo, ni Sedan, ni Metz ! Assez de pertes d'hommes et d'argent ! assez de ruines et de hontes comme cela !

CORRESPONDANCE

Versailles, 10 septembre.

De quoi parler aujourd'hui, sinon des funérailles de M. Thiers ? Il est certainement impossible de s'occuper d'autre chose. Le temps n'a pas favorisé la cérémonie, car la pluie qui tombe dès le matin ne s'arrête guère qu'à une heure de l'après-midi. Malgré cela, tout Paris est sur pied et s'en va stationner sur le parcours indiqué.

Dès dix heures du matin, la police déblayait la place Saint-Georges et ses environs que la foule avait envahis et y interdisait la circulation.

A midi, le cortège se mettait en marche dans l'ordre indiqué. Le char funèbre disparaissait sous les palmes, les bouquets et les couronnes et on était encore obligé d'enfiler sur des bâtons les couronnes qu'on n'avait pu y placer. Douze hommes des pompes funèbres portant ces bâtons se plaçaient à droite et à gauche du char funèbre.

La foule est immense partout, mais elle reste silencieuse. C'est à peine si de loin en loin il se produit quelques cris de : *Vive la République !* cris réprimés immédiatement par la foule elle-même.

Sur la place du Château-d'Eau la foule, venant de la rue du Temple, déborde la haie des gardes de Paris et prend la suite du cortège, mais cela se fait en quelque sorte tranquillement et sans colère de part ni d'autre.

Partout sur le parcours, on vend des photographies de M. Thiers, des médailles commémoratives et surtout des bouquets d'immortelles.

M. Dufaure, qui devait tenir l'un des cordons du poêle, s'est fait excuser auprès de M^{me} Thiers, en raison de l'état de santé de sa fille. Il a été remplacé par M. le général de Cissey.

M^{me} Thiers et M^{lle} Dosne ont assisté au service funèbre dans une des chapelles de gauche de l'église Notre-Dame-de-Lorette. Quelques amis de la famille étaient auprès d'elles et M. le prince Orloff est allé les y rejoindre.

Le général Cialdini, ambassadeur d'Italie ; le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne ; le prince Orloff, ambassadeur de Russie ; M. Kern, ministre de Suisse ; le général Noyes, ministre des Etats-Unis ; M. Washburne, ancien ministre des Etats-Unis ; Kalil-Pacha, ambassadeur de Turquie, et autres diplomates, assistaient aux obsèques de M. Thiers.

M^{me} Thiers a suivi le convoi jusqu'au cimetière.

Le convoi est entré au cimetière à trois heures et demie. Personne hors du cortège n'a été admis dans l'intérieur. Un premier discours a été prononcé par M. Grévy, dans lequel il a exposé la carrière de M. Thiers et a rappelé le sacrifice qu'il fit de ses convictions monarchiques à la République, qu'il considérait comme le seul gouvernement possible, sacrifice qui lui coûta beaucoup, mais rien n'était au-dessus de son patriotisme.

On attendait ce discours de l'ancien président de nos assemblées républicaines. On l'a accueilli avec une sympathie chaleureuse. Sans le respect de la tombe, les applaudissements auraient éclaté à certains passages caractéristiques de ce remarquable discours qui semblait un Manifeste véritable, Manifeste de haute et ferme raison, déclarations sobres, graves, pleines de choses qui retentiront dans le pays en le rassurant. — M. l'amiral Pothuau a pris la parole après M. Grévy. M. l'amiral Pothuau y avait consenti, croyons-nous, à la dernière heure. Il n'avait donc pu songer à préparer un très-long discours ; mais nous eussions regretté qu'il n'eût point fait entendre ces brèves paroles, généreuses, touchantes, expression d'un caractère distingué, militaire, vraiment loyal. — Parler après M. Grévy, après M. Pothuau, était difficile, car il semblait que l'orateur qui allait prendre la parole au nom de l'Académie française eût pour principal objet de louer au point de vue littéraire l'ancien Président de la République. Mais M. de Sacy n'est pas seulement un lettré, un des plus grands lettrés de notre époque ; toute une moitié de sa vie, et la meilleure peut-être, a été, nous ne saurions l'oublier, une carrière politique ; et à qui donc convenait-il davantage de rappeler les glorieux débuts de M. Thiers qu'à M. de Sacy ? N'est-il pas son contemporain, ne fut-il pas son confrère dans le journalisme militant, bien avant de le retrouver à l'Académie ? Ne suivaient-ils pas l'un et l'autre la même carrière.

A M. de Sacy a succédé M. Vuitry, au nom de l'Académie des Sciences morales et politiques. Le rôle de M. Vuitry dans cette cérémonie, et au milieu de nous tous était sans doute délicat, car il devait parler d'un homme qui fut un homme politique avant tout, et sur ce terrain M. Vuitry est bien loin d'avoir suivi les mêmes routes que M. Thiers

Mais l'honorable président de l'Académie des Sciences morales a su éviter l'écueil avec beaucoup de tact, de convenance et de dignité. Il a rendu à Thiers l'hommage le plus courtois, le plus équitable ; il n'a point hésité à l'appeler de ce nom que la postérité va lui consacrer : le libérateur du territoire.

La période dernière, depuis 1870, personne n'avait plus de titres à en parler avec une autorité plus grande que M. Jules Simon. Et c'a été le fond et l'objet de son discours, avec le discours de M. Grévy, ce sont les deux discours politiques de cette journée.

M^{me} Thiers et M^{lle} Dosne étaient de retour chez elles à six heures, où elles ont bientôt reçu la visite de MM. Jules Simon, Calmon, Jules Favre, Barthélemy St-Hilaire et Mignet. Elles étaient très-émues et fatiguées, et se sont retirées de bonne heure. La chapelle ardente a été entièrement démolie ce matin.

Le Gaulois raconte que l'absoute a été donnée par M. le curé de Notre-Dame-de-Lorette, M. le marquis de Rolleau et, détail curieux et authentique, que cet abbé a marié M. Thiers.

A cette époque, l'église Notre-Dame-de-Lorette n'existait pas encore, et c'est dans une chapelle provisoire élevée rue du Faubourg-Montmartre que la bénédiction nuptiale fut donnée à M. et M^{me} Thiers.

Le comité des sénateurs de gauche a remis à M^{me} Thiers une Adresse qui la remercie du courage et du patriotisme dont elle a fait preuve et la félicite d'avoir attendu de la grande cité qui représente la France un témoignage de reconnaissance nationale.

« Paris, en effet, ajoute l'Adresse, a décerné à M. Thiers le triomphe digne de lui. Son cœur restera parmi nous. Sa vie enseigna la modération, la persévérance et le devoir civique ; elle nous donne la confiance que, forts de notre droit, nous ferons prévaloir la cause de la liberté et de la loi. »

Dans toute la journée de samedi, sur le passage du cortège, il ne s'est produit que deux accidents sérieux :

Un individu, dont le nom est resté inconnu, est tombé d'une échelle élevée devant une maison, boulevard Voltaire et près du passage Saint-Pierre-Amelot ; il s'est fracturé le bras droit.

Le second accident a eu lieu sur la place du Vieux-Marché-Saint-Martin, devant la maison portant le n° 3. M^{lle} Henriette Beaufils, qui était montée sur un escabeau au moment du défilé, a été poussée par la foule et s'est cassée la jambe droite en tombant.

Elle a été transportée dans la maison où elle demeure.

Pour ne pas causer de désordre, la jeune fille a eu le courage de ne pas pousser un seul cri en tombant.

M. Gambetta, dans le cortège, a paru chercher à s'effacer parmi les autres anciens députés, afin d'éviter les ovations. Il a quitté le cimetière avant qu'aucun discours ait été prononcé.

Aucun cri séditieux n'a été entendu nulle part. La foule a généralement gardé un silence respectueux.

Tous les discours prononcés au cimetière sont modérés.

Aucun incident fâcheux ne s'est produit.

Paris a repris complètement sa physionomie habituelle.

On lit dans le Journal officiel :

Las obsèques de M. Thiers, ancien président de la République, grand-croix de la Légion d'hon-

neur, ont eu lieu aujourd'hui à l'église Notre-Dame-de-Lorette.

Les honneurs étaient rendus par dix bataillons d'infanterie, trois escadrons de cavalerie, et deux batteries d'artillerie, sous le commandement du général de division de Brauer.

Après le service religieux, le corps a été dirigé sur le cimetière du Père-Lachaise où il a été inhumé.

Le Figaro rend hommage à la sagesse de la population parisienne :

« Avant de raconter à nos lecteurs, dans leurs moindres détails, ces imposantes obsèques, nous devons, en écrivain impartial, rendre justice à la sagesse et au recueillement de la population parisienne. Il y a eu, dans l'attitude générale, une réserve et une solennité qui ont empoigné les plus sceptiques. Le sentiment qui poussait chacun à se découvrir n'était pas seulement le respect de la mort ; — c'était aussi le salut suprême adressé à une haute intelligence disparue. Ceux-là même qui, devant les verdicts que la postérité seule peut rendre, niaient M. Thiers homme politique et attribuaient à son intervention dans les affaires du pays une influence néfaste, — ceux-là même ont porté avec émotion la main à leur chapeau. C'est qu'en France on sait admirer l'homme qu'on critique, et que, malgré notre légèreté, nos passions nos inconséquences et nos divisions, les supériorités immatérielles exercent sur nous un incontestable ascendant. »

Voici maintenant une citation du Pays, qui continue à montrer sous le même jour l'ignominie bonapartiste :

MM. Sylvestre de Sacy, Vuitry, Dufaure, Martel, Jules Simon, Jules Favre, Pothuau et Grévy, seront obligés de se mettre à la nage pour suivre le convoi.

Il y aura des rhumes, il y aura des fluxions de poitrine. CELA N'EST PAS MAUVAIS.

Quel est le malfaiteur, en France, qui, en lisant une telle infamie, ne trouvera pas injuste la société qui le rejette de son sein ?

Le Journal des Débats commente en ces termes la lettre de M. de Ségur :

M. Louis de Ségur, ancien député, vient d'adresser à M. le baron Tristan Lambert, candidat bonapartiste dans l'arrondissement de Fontainebleau, une lettre intéressante et instructive. M. Louis de Ségur a fait partie, à l'Assemblée nationale, de ce groupe du centre droit qui, après avoir travaillé à la restauration monarchique, s'est rallié au dernier moment, à la République, et s'est prononcé pour les lois constitutionnelles.

Qu'est devenu ce groupe, sur lequel les vrais conservateurs avaient le droit de fonder de sérieuses espérances ? Hélas ! de même que la peur de l'empire l'avait ramené à la république, de même aujourd'hui la peur de la république l'a ramené à l'empire. Presque tous les hommes qui le composaient font partie de la coalition du 16 mai et servent de leur mieux les intérêts bonapartistes. Il y a pourtant des exceptions, et M. de Ségur est du nombre.

Avec cette confiance à toute épreuve que les derniers événements ont donnée aux défenseurs du régime impérial, M. le baron Tristan Lambert lui avait écrit pour lui demander son appui dans la lutte électorale qui se prépare. La réponse de M. Louis de Ségur est un modèle de sincérité et d'honnêteté politique. Ne comptez pas sur moi, dit l'ancien député du centre droit au candidat bonapartiste. Vous vous proposez de rétablir l'empire en 1880, or j'ai précisément accepté la république et sacrifié mes espérances personnelles pour prévenir une restauration que je regarderais comme un malheur public. En agissant ainsi, je n'ai pas cru accomplir une simple manœuvre parlementaire ;

« j'ai regardé la république comme le seul terrain » de conciliation pour les trop nombreux partis qui » divisent la France. » Je n'ai point changé d'opinion. La Constitution que j'ai votée, je suis prêt à la respecter, à la défendre toute entière ; et je crois agir en cela comme un véritable conservateur. « A » mes yeux, il ne suffit pas, pour être un candidat » conservateur, de se déclarer résolu à respecter la » durée légale des pouvoirs de M. le maréchal de » Mac-Mahon. Un tel candidat doit exprimer aussi » sa volonté d'affermir les bases actuelles de la » constitution républicaine. » — Cette sage et loyale déclaration fait honneur à M. Louis de Ségur.

Appeler conservateurs des hommes qui ne cherchent qu'à renverser les institutions du pays pour les remplacer par un régime auquel nous avons dû tant de désastres ; introduire ces hommes dans le gouvernement, sous prétexte de préserver l'ordre menacé, n'est-ce pas faire violence à toutes les règles du bon sens, de la logique, de la grammaire et de la morale ? M. Louis de Ségur n'a pas voulu se prêter, pour son compte, à un pareil travestissement des mots et des choses. Il n'a pas voulu prêter son concours à un adversaire « de la Constitution qu'il a votée. » Excellente leçon de sincérité donnée à ceux qui marchaient avec nous au moment du triomphe des lois constitutionnelles, et que nous voyons marcher avec nos adversaires depuis que ces lois sont menacées ! On ne saurait trop féliciter M. Louis de Ségur d'avoir si bien compris ce que la plupart de ses anciens confrères ont oublié ou n'ont jamais su. C'est que la meilleure politique est celle qui, fondée sur la franchise et la fidélité aux engagements, ne se propose qu'un seul but : l'intérêt du pays, poursuivi avec courage aux dépens des préférences individuelles et en dépit de tous les accidents que peuvent amener les jeux de la fortune.

INFORMATIONS

On lit dans l'Union :

C'est M. Rouxin, bonapartiste, qui sera soutenu par le gouvernement dans la 2^e circonscription de Saint-Malo. Les manœuvres auxquelles se sont livrés les partisans de l'appel au peuple pour écarter définitivement la candidature de M. de Chateaubriand ont donc abouti. La comédie se répète dans tous les coins de la France, mais heureusement les acteurs reçoivent partout le même accueil, et nous ne saurions trop louer les journaux royalistes de leur attitude dans ces déplorable circonstances.

L'Union cite, en effet, un article de la Bretagne qui déclare que ses amis sont « dégagés » et qu'ils s'inspireront seulement de leur patriotisme. Voilà, ajoute l'Union, quels auront été les résultats de toutes les finesses intéressées de M. de Fourtou !

On lisait dernièrement dans le Petit Caporal :

Nous avons préparé, pour le publier aujourd'hui le récit historique de la journée du 4 septembre, dans laquelle une poignée de traitres et de lâches ont renversé la dynastie la plus populaire qui fut jamais et livré la France à l'ennemi.

Le rôle de M. Thiers, dans cette journée néfaste, a été considérable.

Dans quelques jours, quand ses cendres seront refroidies, nous dirons sur cet homme, qui a été le fléau de son pays, ce qu'en dira l'histoire.

La Gazette de France, qui reproduit ces lignes, ajoute les réflexions suivantes :

Personne n'est plus cruellement atteint par ces lignes du Petit Caporal que le parti impérialiste. C'est donc devant une poignée de lâches et de traitres qu'a fui M. Rouher, que se sont dérobés tous les impérialistes, tous les membres de ce gouvernement qui disait : « L'ordre j'en réponds ! » et prétendait s'appuyer sur la force.

Et cela quand il s'agissait de soutenir « la dynastie la plus populaire qui fut jamais. » Et cela lorsqu'il s'agissait d'empêcher la France d'être livrée à l'ennemi ?

Quel jugement plus terrible fut jamais porté contre l'empire !

La santé du Pape.

On lit dans l'Italie du 7 :

« Cette nuit, le bruit se répandait de nouveau, dans la ville, que le Pape était mort. A dix heures, on avait vu de la place St-Pierre, que la Chambre qu'occupe Pie IX était entièrement éclairée. De là la conviction que cette chambre venait d'être transformée en chapelle ardente.

Informations prises, nous pouvons affirmer que la chambre de Pie IX était éclairée pour la

simple raison que le cardinal Siméoni était en conférence avec le Pape.

Quant à l'état de santé du Saint-Père, nous pouvons déclarer que ce matin le docteur Ceccarelli, a constaté un mieux sensible. Pie IX était gai et possédait toute la lucidité de son esprit. Il a dit la messe comme d'habitude, et à 9 heures et demie, il a reçu le cardinal Siméoni, qui est descendu pour la signature.

Ce qui a peut-être influé sensiblement, ces jours derniers, sur l'affaiblissement des forces de Pie IX, c'est la grande quantité d'eau sucrée qu'il absorbait, contrairement aux prescriptions des médecins, qui voulaient qu'il bût du vin de Bordeaux.

Cependant malgré les assurances des docteurs, les défaillances auxquelles le Saint-Père est sujet depuis quelque temps, inspirent certaines inquiétudes.

Telle est la vérité vraie sur l'état de santé de Pie IX. »

Les journaux de Rome, du même jour, (7 septembre), annoncent que le Pape a reçu, dans la matinée, une cinquantaine de personnes et a expédié quelques affaires urgentes.

La Gazette d'Italie du 8, constate aussi l'amélioration de la santé du Pape. Elle ajoute, toutefois, que ses médecins s'inquiètent de l'affaiblissement continu et progressif de ses forces. A peine sorti de son lit, dit ce journal, le Pape s'assied sur un fauteuil à roulettes, et il ne se lève plus de toute la journée.

L'Osservatore Romano du 7, affirme que les nouvelles sont bonnes et consolantes.

ORIENT

Une dépêche annonce que lord Derby, dans un discours prononcé par lui à Liverpool, après lui avoir dit que le moment présent ne lui paraît pas favorable pour une intervention diplomatique entre la Russie et la Turquie, a ajouté que peut-être le moment n'était pas éloigné où les bons offices de l'Angleterre et des autres puissances serait acceptables. Le ministre anglais se plaçait probablement dans l'hypothèse d'un grand fait militaire qui déciderait du sort de la campagne actuelle et créerait ainsi une situation bien déterminée, qu'on pourrait accepter et régulariser par un traité. Mais les opérations qui s'exécutent maintenant ne permettent pas encore de prévoir un résultat décisif. En Bulgarie, si la fortune a tourné à l'ouest en faveur des Russes, si ceux-ci, devenus maîtres, par la prise de Lovatz, de la ligne de l'Osma, cherchent à tourner Plezna et à enlever aux Turcs la ligne du Vid, à l'est les Turcs ont l'avantage et Mehemet-Ali paraît être maître de la ligne du Lom. En ce moment, on observe un fait singulier : Mehemet-Ali marche vers l'ouest, en refoulant les Russes, tandis qu'une autre armée russe marche aussi vers l'ouest ayant pour objectif Plezna. Avec des opérations qui semblent être aussi peu concordantes, il faudrait que par hasard l'un des belligérants fût à la fois vainqueur sur les deux lignes pour que la campagne eût un résultat. Si, au contraire, la fortune se partage, on se sera battu, mais rien ne sera décidé. Le comte de Derby doit se rendre compte de cette situation, qui menace de rester longtemps indécise, et s'il a parlé à Liverpool de la possibilité d'une action diplomatique prochaine, c'est probablement un désir qu'il a exprimé, plutôt qu'une prévision.

CHRONIQUE LOCALE

Les assises du département du Lot, pour le quatrième trimestre de 1877, s'ouvriront à Cahors, le 12 novembre, sous la présidence de M. Tholouze, conseiller à la cour d'appel d'Agen.

MM. Durieu et Galup, juges au tribunal de première instance de Cahors, sont nommés assessors.

M. de Lamberterie (Pierre-Louis-Arnauld-Thomas-François-Honoré), est nommé suppléant

du juge de paix du canton de Martel, en remplacement de M. Nouailhac, démissionnaire.

M. Hug, percepteur à Cazals, a été nommé percepteur à Vayrac.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Un concours sera ouvert au mois de janvier 1878 pour l'admission au grade de surnuméraire dans l'administration des contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter, trouveront auprès de M. le directeur des contributions directes de leur département tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir pour être admis à y prendre part.

Le registre d'inscription devant être clos à Paris, le 30 novembre, les demandes qui parviendraient à l'administration centrale après cette époque ne pourraient être reçues que pour le concours suivant. Ce délai est prorogé jusqu'au 15 décembre pour les engagés conditionnels qui seront renvoyés en disponibilité le 8 novembre prochain.

Les candidats doivent être pourvus de l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou bachelier ès-sciences. Ceux dont la demande aura été reconnue régulière par l'administration seront appelés à subir l'examen devant une commission qui se réunira au chef-lieu du département.

Les jeunes gens qui se proposent de prendre part au concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire sont prévenus que le ministre de la guerre a décidé qu'à l'avenir la limite d'âge des candidats serait fixée à 21 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Hier soir, vers les dix heures, un orage accompagné d'une pluie torrentielle et de violents coups de tonnerre a éclaté à Gourdon. Au moment où nous publions ces lignes, nous ignorons encore si ce coup de temps a occasionné quelques dégâts.

(Le Gourdonnais).

On évalue approximativement les dégâts commis par la grêle qui est tombée le 16 août dernier sur le territoire des communes de Peyrignac et de Milhac, arrondissement de Gourdon, à la somme de 13,800 fr. Rien n'était assuré.

Un gendarme de la brigade à pied de Gourdon a tenté de se suicider, le 8 septembre, en se tirant un coup de revolver sous le menton. La balle, sortie près de l'œil gauche, n'a attaqué aucun organe essentiel. Sa position n'est pas désespérée.

Un triste accident, dû à l'imprudence de la victime, a eu lieu le 30 août, à Anglès :

Le sieur Louis Cabrol, âgé de 29 ans, domestique au domaine de Mézérac, revenant de chasser, voulut faire passer son fusil par une petite fenêtre garnie de barres de fer croisées. La batterie de l'arme se heurta contre le grillage, les chiens se relevèrent et s'abattirent, lâchant les deux coups dans l'abdomen du malheureux jeune homme et lui faisant une large blessure d'où s'échappaient les intestins.

Malgré les soins empressés que lui ont prodigués MM. les docteurs Rouanet et de Lamberterie, Louis Cabrol est mort le lendemain des suites de sa blessure.

Mardi, 28 août, dit le Phare de Dunkerque, à 9 heures et demie, le beffroi de la Tour jetait son cri d'alarme. Les clairons des pompiers couraient les rues sonnant la compagnie : un incendie venait de se déclarer en basse ville dans la filature de jûte de M. Kid. En un clin d'œil la ville est sur pied, tout le monde se porte sur les lieux du sinistre. Le pompier arrive ; l'armée vient prêter main forte ; mais il est trop tard, le feu fait des progrès effrayants que rien ne peut vaincre. Les quatre grands corps de bâtiments ne sont plus qu'une fournaise monstrueuse ; on voit les métiers et les charpentes de fer se tordre sous l'action du feu ; tous les toits des établissements voisins sont couverts de soldats qui les arrosent ; un seul éta-

blissement donne une poignante inquiétude : c'est l'usine à gaz qui est contiguë à la filature ; des pompes sont dans la cour, qui, par une manœuvre habile, repoussent les progrès de l'incendie dans l'intérieur de la filature. Les toits s'effondrent d'étage en étage les planchers incandescents cèdent sous le poids des métiers ; quatre étages de fenêtres d'un bâtiment de plus de cent mètres de long, sont comme autant de fournaise, offrant le plus épouvantable spectacle. Vers les 4 heures du matin, on espérait dompter l'élément et le renfermer entre les murs des bâtiments détroits ; après des efforts surhumains on a concentré le foyer, où il brûle encore sans danger pour les établissements voisins. La malveillance est étrangère à ce sinistre ; l'enquête nous apprend qu'hier à 9 heures du soir le sieur Fichaux, veilleur, a aperçu une clarté dans la machine, en commençant sa ronde ; après s'être assuré du danger, il a donné l'éveil. Les pertes sont évaluées à 600,000 fr. qui sont couvertes, dit-on, par les assurances qui ne sont elles, que de 500,000 fr. Nous pensons ces chiffres au-dessous de la vérité. Ce sinistre met sur le pavé 400 ouvriers que la filature Kyd employait ; c'est un bien grand malheur, surtout à l'entrée de l'hiver.

Les journaux de Paris annoncent qu'il n'y a plus d'hirondelles dans cette ville depuis le 21 août.

Il n'en reste qu'un petit nombre à Cahors. Ce départ anticipé annoncerait-il un automne rigoureux ?

En 1873, les hirondelles n'effectuèrent leur départ que le 22 septembre.

On vient de découvrir par hasard un nouveau procédé pour opérer la destruction des punaises. Ce procédé est très-simple, il consiste dans l'attraction que la plante nommée vulgairement passe-orage exerce sur ces insectes.

Un herboriste, dont l'appartement était infecté de punaises, ayant déposé quelques échantillons de cette plante dans une de ses chambres, quelques jours après, quand il y pénétra, des milliers de punaises couvraient les feuilles du passe-orage, qui ressemblaient ainsi à des branches de corail. Presque tous les insectes étaient morts, et ceux qui vivaient encore étaient dans un tel état de torpeur, qu'il fut possible de les jeter au feu sans qu'un seul parvint à s'échapper.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1877.

ÉRECTIQU D'UN MOUNUMEN

oy moubilés del Lot morts pendén lo guerre de 1870.

par M. A. HÉRITIÉ, curé de La Madelaine.

(Suite)

Bostré couratsé son porèl
E bostré omour pèl lo Franco escrozado.
Bènez, è contoray sus ouèl bièl luth d'or
Dé bostro léngu ton oymado
Nostrés malhurs è bostro mort.
E tus, muzzo dél grand couratsé,
Muzzo dé lo doullour,
Sèt mé, sèt mé din moun bouyatsé,
Prèsto mé toum sécour ;
Dono mé déys occèns dignés dé ton dé glorio
E dé ton dé malhur,
E fay, qué tout contén lour glouriozou mémorio,
Plouri tobé del foun del cur.

Souossanto dèt!... oh! qualo tristo onnado!
Lo Franco, hièr to fièro, ol tsour d'uey sons ormadò,
Os pès d'un rèy dé Prusso, ésténdudo pèl sol,
Réscoun, ton qué zou pot, tsous soun montèl dé dol
Lou dèshounour dél fil qué lo trohido ;
Es brigoyllado, és èspoutido.
Plus dé soulrats!
Toutséys oynats
Sou morts ou prisonniers de guèro ;
Lou prussien, coumo bol, botaquo nostro tèrro,
Boto fiot oys oustals, démoulis lus ronparts,
Porto lou dèshounour din tontos loy fomillos,
Tuo lou payré è lo mayré è némèno loy fillos,
Rèspècto rés, pas mémo lus bieyllards ;
Lu moynatsés ol brès trobou pas may de grèço,
Ratsò qué rotsoras, oulan l'inboziou passò,
Dé son francès l'yo pèrtout déy borlats,
Pèrtout déy frayrés morts, è déys oustals brullats!...
Et léou lou dèssèpouèr s'unis on lo misèro

Pér ocoata dé dol lo Franco tout'entière.
 Més, tsut... qu'entendi yeou?... eos un effon dé Coou.
 O cridat : « Lèbèn-nous; frayrés, n'otsén pas paou,
 » Mercondétsén cranomén nostro bido,
 » Guèrro tsusqu'ol dorrè, guèrro tsusqu'o lo fi,
 » Pér gorda nostré hounour, nous cal sobé mourir ! »
 E, miraclé ! so bouès dé pèrtout és oouido,
 Lou frayré sèt lou frayre à lou payré lou fil,
 Adioù plumo, bencat, adioù lus bioouès, lo layré,
 Adioù toutséy mésiès, cadun prén lou fuzil,
 Enbrasso'n dorrè cot so fiongado è so mayré,
 E, lou sabré o lo mo, lou ditablès din lou corps,
 Bo récloma ol Prussien l'hounour onbé lo mort.
 Franco, lèbo lou cat, car s'un fil t'o trohido,
 Toutséys adutrés pér tus s'en boou douna lour bido.
 Frayrés, brabès effons de nostré bièl Quercy,
 Bous ay bistés o Coou, bous ay bistés portir;
 Ah ! s'en bésén lus plours d'un payré è d'une mayré
 Bostré eur un moumèn dé doysèt otténdri,
 Bostré tsusto doulor cèrto durèt pas gayré,
 E lèou le Marseillèzo è lou Can del Départ
 Contats o pléns poumouns, coumo dins uno fèsto,
 Nouy fèrou béyré omay dé rèsto
 Qu'un codurcièn n'èro pa'n couard.
 E nous troumpabén pas, n'obès fatso lo proba :
 Très mézès din lo nèou, tsoul fiot dé l'énémit,
 Sons obé pér montsa, son souillès, sons obrir,
 Pensèrés pa'n moumèn o régréta l'olcobo
 Oulan bostro tsounnéso obio to plo dourmit.
 N'obias plus qu'un dézèr, n'obias qu'uno pensado
 Bouy batré on lus Prussiens, poti, souffri, mourir,
 Solba l'hounour francès, hooussa lou dél Quercy.
 E sé bostro bolour, dé toutsés ton prézado,
 O colgut qué plégues tsous lo mo dél malhur,
 Bostro glorio pourtan démore touto entière
 E nouy forgo o crida qué fouérés péi ségur
 Lu dignés descéndèns dé Murat è Bessièro,
 Din may dé bin coumbats,
 Oulan bouy sès troubats,
 Coumo déys enrrotsats
 Toutsés obès mocat;
 E lou frayré qu'és tuat
 Cotsét és ronplogat
 Pér un adutré soldat
 Qué boldro soun oynat.
 Més l'Prussien s'és loutsat
 Dins un bourg qu'és porat
 Dé toutsés lus coustats;
 D'oqui so conouado,
 Lo nèt touto énpénado.
 Brigayllo nostro ormado.
 Qué son conta dé piado,
 Dé coulèro Bén fado.
 Soun coumondan Fouilhado,
 Tolèdu l'albo lèbado
 N'hézito pa'n moumèn;
 Hordit à brabé coumo cén,
 Sus soun tsobal qué fo fringuéto,
 So bouès, coumo'n fuzil qué péto,
 Crido è répéto :
 En obon !... o lo boyounéto !!!
 L'ordré n'és pas dounat,
 Qué toutsés ou boulat
 Sul Prussien orrucat
 Din soun for crénelat;
 E loy balos qu'estiflou,
 E loy bombos qué riflou,
 E'y frayrés qué sou tuats

Pél conou qué bramo
 Donou qué may d'amo
 O nostrés souldats.
 L'ossaou duro pas gayré,
 Din l'offa d'un esclayré
 Odu tsuntat l'énémit
 Estounat è sozit
 D'oqué cot tos hordit.
 Corps o corps cal fat o luto;
 Dé son, dé son ! cadun n'és ogonit,
 Dé morts è dé mouréns lou bilats ès clooufit,
 E lèou, tout espoouirit,
 Lou Prussien ès o futso,
 O quitat Origni.
 Més Fouilhado o cridat : En obon lou Quèrey !
 E toleou nostrés frayrés
 Qué lo bictouèro o rondut fats,
 Fou tinda din lus ayrés
 Déys en obon ! millo cot répétats.
 Bézès coussin bolou
 E coussin s'offolou
 O ségré's Prussiens;
 Ouzès lo fusillado,
 Ouzès lo conouado
 Dé nostrés codurciens;
 Rés lus orrèsto.
 Cos uno festo
 D'ona o lo mort.
 Lou brabé Fouilhado
 Ol cat è l'ormado
 Lo pouétrino trooucado
 Péi lo fuzillado
 Crido qué pus fort :
 En obon ! dél couratsé !
 Qué lou son ratzé !
 E guél mèmo ol golot,
 Sus soun tsobal qué tsito fiot,
 Coumo'n furious bolo ol cornatsé.
 Més lèou, malirous sort !
 Coutro guél dé Prussiens toutséy fuzils sé lèbou,
 E loy balos qué plèbou
 L'estendou reddé mort.
 Péi lou bentsa, fols dé coulèro,
 Nostrés souldats saoutou soun corps
 E boot tout drèt o lo bictouèro !
 O lo bictouèro, obbé, z'ay dit,
 E lus Prussiens botuts bouy diroou s'ay mentit.
 Més lou bounhur, hélas ! fouèt dé courto durado;
 L'énémit sé rébiro on dé noubels souldats
 Qué, péi l'y fa ranfor, orribou bien ormats,
 E tout en l'admiren messacro nostro ormado,
 Mossacro déy souldats qu'ououioou pouset futsi
 Més qué botou l'hounour ol déssus dél mourir.
 Lo botaillo pourtan fénguèt pas d'obouro,
 E con lou sèr bengut, nostres paourés souldats
 Orréduts, éspoutits, sonnouzés, offomats,
 Toutsés morquats ol froun d'un sinné dé brobouro,
 Sé décidèro enfin o quitta lou coumbat,
 Lou tsénéral Jouffroy, témouèn de lou couratsé,
 En lus bésén passa l'ayré tristé è pénat,
 Boulguèt lour rendré houmatsé;
 Sé descouyfté,
 Epèy : Effons dél Lot, bous plantsi, go lour fèt,
 E plantsi bostroy mayrés,
 Més bous admiri enquèro may !

 Merci, grand tsénéral, merci pér nostrés frayrés;
 Con nostré tour béndro, n'és pas loun, go Dioù play,

Lus ségrèn dé dorrès; prénguèn lo mèmo tièro,
 L'élotsé qu'obès fat, lou gognorén enquèro.
 Més porlèssen pas may d'uno guèrro murtrièro
 Qu'o coustat ol Quèrey tontés dé bouy souldats;
 Sou morts ol con d'hounour, è lours corps ooublidats
 Ol mèt dés cons prussiens dormou son sépulturo.
 Ah ! sé sentèn quicon qué baté lo mézuro
 Tsous lo bèsto d'estofo ou tsoul tsilet de drat,
 Sé l'pédéstal és sèn, s'énayro lou bien fat,
 Bisté, bisté drèssèn un mounumèn dé glorio
 Qu'o toutsés o tsomay counsèrbé lo mémorio
 E dé ton dé couratsé è dé ton dé malhur;
 Qué lo crous dél chrèstio né copélé lo çimo;
 Cos un sinné dé mort; més pér cado bictimo,
 Es un sinné dé glorio, un sinné dé bounhur;
 Loy mayrés, o sous pès, bendorou tori lour larmos,
 E naotres con beyrèn lu nous des Codurciens
 Qué malgré lour bolour fouèrou tuats pès Prussiens,
 Péi tsour dé lo béntésço opprèstorèn los armos.
 O l'obro doun, péyriès, prénez bostre mortèl,
 O l'obro lou scultour, qu'ormat dé soun cizèl
 Réprèzènté Fouilhado è qu'ol detsous l'y grabé
 En bèloy letroy d'or qué lou faseou immortèl :
 Bisquèt èn grand souldat è mouriguèt en brabé !
 Treisé cén coumo guel l'y trouberou lo mort;
 Lus plourèn dé tout eur, més inbésèn lour sort.
 (A suivre).

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 11 septembre.

A une heure de l'après-midi, le Maréchal est arrivé à Bordeaux, sur le bateau à vapeur la France.

Contrairement à ce qui s'était dit, le Maréchal a prononcé plusieurs allocutions, dont la principale, en réponse au discours du maire, affirme que la Constitution « à laquelle vous êtes attachés, a-t-il dit, et dont je serai le gardien fidèle, fonctionnera sans entrave, pour assurer l'entier développement de la prospérité nationale. »

L'Agence Havas publie, à propos du procès de M. Gembetta, qui va venir demain devant le tribunal correctionnel, une note rappelant que l'interdiction de la publicité des débats est de droit dans les procès pour outrages, sans que le président du tribunal ait à le rappeler à l'audience.

La Liberté croit savoir que le décret de convocation des électeurs pour les élections générales législatives, paraîtra à l'Officiel, le 22 courant.

Il est inexact que la santé de M. le sénateur Crémieux inspire des inquiétudes comme on l'a prétendu, et que, pour cette raison, on lui ait caché la mort de M. Thiers. En effet, M. Crémieux assistait aux funérailles de M. Thiers.

Le Times publie un télégramme de Rome, en date d'hier, disant que le cardinal Simeoni a donné aux nonces des instructions pour qu'ils assurent les gouvernements auprès des-

quels ils sont accrédités, que, dès qu'il y aura des raisons positives de s'alarmer au sujet de la santé du Pape, ils en seront informés, sans qu'on se préoccupe des considérations politiques.

Le bruit de l'occupation de Plevna par les Russes est démenti. Aux dernières nouvelles, qui datent de ce matin, les Russes occupaient des positions avantageuses et bombardaient la ville, mais ils n'avaient pas encore pu s'en emparer.

Bourse de Paris.

Cours du 14 Septembre.

Rente 3 p. %..... 71.90
 — 4 1/2 p. %..... 100.75
 — 5 p. %..... 106.25

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 10 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.120 »	3.120 »
Crédit foncier.....	720 »	725 »
Orléans-Actions.....	1.065 »	1.062 50
Orléans-Obligations.....	329 50	328 75
Suez.....	698 75	695 »
Italien 5 %.....	70 30	70 25

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro :
 Informations financières.

2 fr. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

Paris. — 43, rue Vivienne 43, — Paris.

Envoyer mandat ou timbres postes.

M. FERRARI

Médecin-Dentiste

DU LYCÉE, GRAND SÉMINAIRE, COLLÈGE, ET COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

DE CAHORS ET DE LA DORDOGNE

A l'honneur de donner avis à sa Clientèle qu'ayant établi une succursale à Périgueux, rue St-Martin, n° 8, on pourra le consulter lui-même, dans son cabinet, à Cahors, rue Fénelon, du 15 au 1^{er} de chaque mois.

M^{me} FERRARI, Dentiste, fera toutes les opérations les plus minutieuses de la bouche en dehors des jours indiqués ci-dessus. Nous croyons être assez connu pour nous dispenser de tout autre réclame.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layout.

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

XI

FERNANDE

Franck avait écouté attentivement le récit par la jeune femme. Quand elle eut fini, il lui prit doucement les mains : — Votre vie est un roman, dit-il alors d'un ton de vive sympathie, et j'admire la force avec laquelle vous avez supporté les rudes épreuves qui vous étaient réservées. — C'est un devoir que j'accomplissais, répondit Fernande. — Mais vous pouviez ne pas réussir. — J'aurais eu du moins la satisfaction de l'avoir tenté. — Mais les dangers n'ont pas cessé, et ceux qui assassinent le père pourraient bien menacer la fille. — Fernande eut un sourire radieux.

— Oh ! maintenant, dit-elle avec une singulière expression dans la voix, je commence à espérer, monsieur Franck, voilà que nous touchons au but, et s'il fallait donner ma vie pour ceux au sort desquels je m'intéresse je la donnerais avec joie. Le jeune docteur ne répondit pas tout de suite. A mesure qu'il avançait dans cette conversation, tous ses doutes lui venaient à l'esprit, et il se demandait avec une vague inquiétude ce qu'il fallait croire et ce qu'il fallait rejeter du récit de la jeune femme. Cette dernière s'était tue également de son côté. — Avez-vous deviné les hésitations de Franck et en avait-elle été froissée, ne voulait-elle pas plutôt s'arracher elle-même à cette situation qui avait son embarras pour tous les deux. — Quoiqu'il en soit, toujours est-il qu'après une minute de silence pensif, elle se leva de son fauteuil et agita vivement une corde de sonnette qui pendait le long de la glace de la cheminée. Un valet entra à cet appel. — Jacques, dit-elle aussitôt, faites atteler le coupé. Et elle courut en même temps chercher un manteau de velours qu'elle jeta rapidement sur ses épaules. — Vous sortez ? dit Franck étonné de cette brusque résolution.

— Ne m'accompagnez-vous pas ? répondit Fernande. — Moi ?... je ne sais... — Votre présence est cependant indispensable. — Où allez-vous donc ? — A la cité Doré. — Franck prit son chapeau et offrit son bras à la jeune femme. — Parlons, dit-il résolument. — Votre ami s'y trouve déjà, m'avez-vous dit. — Sans doute. — Eh bien, allons le rejoindre, monsieur Franck, et là, en présence de mon père, je pourrai enfin vous dire tout ce que vous devez apprendre. — Ils descendirent. Le coupé était attelé quand ils arrivèrent dans la cour ; sur l'ordre de la jeune femme, le cocher fouailla vigoureusement les chevaux, et la voiture partit au galop dans la direction de la rive gauche. Une demi-heure après, ils atteignaient le but de leur course. Fernande laissa sa voiture à quelque distance, et, prenant le bras du jeune docteur, elle s'achemina à pas rapides vers la demeure où, la nuit précédente, elle était allé voir son père. — Vue du jour, la cité Doré présentait encore si c'est possible, un aspect plus repoussant.

La cité était presque déserte. A travers les seuils béants, on apercevait à l'intérieur de ces bouges infects où croussaient, dans la boue et la fange, quelques misérables femmes en guenilles ou quelques vieillards décharnés. — Franck ne donna pas même un regard à ce spectacle... il était trop violemment intrigué pour se laisser détourner ; le cœur de Fernande battait avec force contre son bras, et lui-même se sentait fort troublé. Depuis le départ de l'hôtel, c'est à peine s'ils avaient échangé quelques mots ; ils étaient l'un et l'autre sur la pente de sentiments nouveaux, et on eût pu croire qu'ils obéissaient à une volonté plus forte que la leur. C'était leur destinée qui s'accomplissait en ce moment, et ils le comprenaient, et ils en étaient pénétrés. Enfin, ils arrivèrent à la cabane d'Antoine ; Fernande quitta brusquement le bras de Franck poussa la porte devant elle et entra, suivie du docteur. Au bruit qu'ils firent en entrant, Lopès qui se tenait debout près du grabat où gisait la malheureuse victime, se retourna vivement, et, en apercevant Fernande et Franck, il posa un doigt sur ses lèvres et leur recommanda le silence. — Mon père ! mon père ! dit Fernande en se précipitant vers Lopès. Ce dernier lui montra le vieillard,

étendu, le visage pâle, les cheveux collés aux tempes, sans souffle, sans mouvement. — Mort !... s'écria Fernande en tombant à genoux près du grabat. — Lopès remua la tête. — Non, répondit-il d'une voix grave, mais j'avoue que je n'espère plus... — Mon Dieu !... balbutia la jeune femme. — La blessure est profonde... et elle me semble mortelle. — Fernande leva ses mains suppliantes vers Franck. — Mais, vous, monsieur, qui êtes savant... continua-t-elle avec des sanglots, ah ! par pitié, sauvez-le... qu'il me voie, qu'il me reconnaisse... qu'il me bénisse avant de mourir ! — Franck s'était approché à son tour du vieillard, il lui prit le bras, consulta le pouls, écouta la respiration et ne répondit pas. — Eh bien ! insista Fernande impatiente. — Il est perdu. — Mais il n'est pas mort... cependant il respire, n'est-ce pas ?... il peut encore être sauvé... — Silence.

(A suivre).

Eaux Minérales de Miers
Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS
A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

A Vendre ou à Louer
UNE
MAISON DE CAMPAGNE
AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique. S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M^d de meubles; à MM^{es} Lugan et Delport, notaires.

BAYLES, J^{NE}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOFFLE
ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT
DE REVOLVERS DES FABRIQUES
DE LIÈGE.

Voitures de louage et à volonté

JEAN GRELET

Successor de M^{me} veuve ANDRAL

RUE ST-JAMES, MAISON BARANCY, A CAHORS.

A l'honneur de prévenir le Public, que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront chez lui, un matériel tant en Voitures qu'en Chevaux qui ne laissera rien à désirer sous le rapport de la tenue et du confortable, sans en excepter la plus grande régularité dans les services commandés.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le *Journal du Dimanche* tient le premier rang parmi les publications illustrées! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

M^{lle} MONIÉ BERTRAND
CHÉMISIÈRE

A Cahors, rue des Boulevards.

Confection de Chemises d'hommes — Gilets de flanelle — Jupes en tout genre — Camisoles — Pantalons — Robes de Baptême — Porte-feuilles pelisse, etc.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabines de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
Ecrire : Administration de la C^{ie} concessionnaire
PARIS, 22, Boulevard Montmartre

TOPIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général,
pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

FRANC **JOURNAL DES RENTIERS**
le meilleur des journaux financiers, 34, rue Provence, Paris, 6^e année, paraît chaque dimanche; liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; prix des coupons; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 f.; achat et vente de valeurs; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux ordres des Agents de change; avances sur titres. Administrateur: M. de BUCARAT, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur.

Eaux Minérales Lithiniées de

ROYAT

SOURCE CÉSAR

Source St-Mart—Source St-Victor

Eaux toniques et reconstituantes: digestions difficiles, goutte, rhumatisme, anémie, chlorose, etc.

Dépôt à Cahors, chez M. St-Sevez, pharmacien.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienne.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

A VENDRE

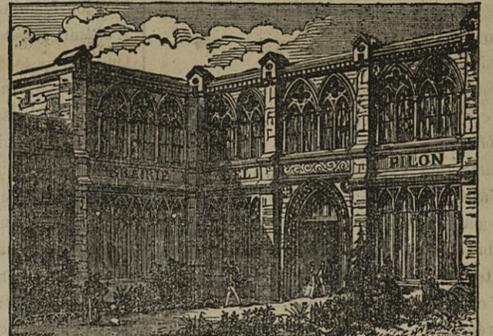
Un beau Chien de garde

Première race et première taille

PRIX : 250 F.

S'adresser à M. CASTANET, à Cahors.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}
33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris: Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheles, soit 41 volumes grand format. Prix..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fougloirs et Pressoirs à vendange, etc. Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par moi vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

GROS ET DÉTAIL

ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.